

La restauration

Les repas sont préparés par la cuisine centrale d'Annecy et servis par le personnel de l'établissement. Le petit-déjeuner, le déjeuner, la collation et le dîner sont pris en commun dans la salle de restaurant de l'étage ou en chambre, selon le souhait de chacun. Les menus des repas variés et équilibrés, sont affichés pour la semaine, de façon lisible.



À NOTER

- Les proches peuvent, sur réservation 48 h à l'avance, partager le repas de midi avec le résident.
- Des repas à thème ou festifs sont organisés régulièrement dans une ambiance accueillante dans la salle du restaurant du rez-de chaussée.

L'animation

La vie dans l'établissement est rythmée par des activités variées, proposées du lundi au vendredi (sauf jours fériés) par l'animatrice coordinatrice : ■ ateliers artistiques et créatifs ■ Tai-chi ■ ateliers thérapeutiques ■ animations autour de la musique ■ animations extérieures (sorties, piscine, promenades) ■ Interventions ponctuelles de bénévoles ou de partenaires extérieurs.

À NOTER

l'accompagnement peut être individuel, collectif ou personnalisé.

Des services collectifs facultatifs

En plus de la restauration, les résidents peuvent bénéficier de services collectifs facultatifs et payants comme l'entretien du linge, la coiffure, les activités, etc. (Voir tarifs feuille jointe).

Un salon de coiffure est mis à disposition des résidents dans lequel un coiffeur professionnel intervient une fois par semaine. Le coiffeur personnel du résident peut intervenir directement dans la chambre. Des séances de réflexologie sont également proposées par une professionnelle qualifiée au sein de l'établissement.

EN+

L'Ehpad La Prairie dispose également d'un hébergement temporaire (13 places) dédié aux personnes âgées de 60 ans et plus, atteinte de la maladie d'Alzheimer ou de pathologies apparentées. Durée : 15 jours à 3 mois / an, en un ou plusieurs séjours. Cet accueil s'adresse aussi aux personnes âgées dont le maintien à domicile est momentanément compromis (sortie d'hôpital, isolement, travaux, indisponibilité de l'aidant, etc.).

...bigbang.fr - 2017 © Catherine Gullifrida - Agence Marketing Avenir

Bienvenue à l'EHPAD LA PRAIRIE

Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes

14 chemin de la Prairie
74000 Annecy
Tél. : 04 50 51 03 65
ehpad.laprairie@grandannecy.fr

Accès en bus :
lignes 4 (arrêts Lycée Gabriel Fauré
ou Croix Rouge) et 15 (arrêts Lycée
Gabriel Fauré ou Balmettes)

Autrefois appelés maisons de retraite, les Ehpad sont des lieux de vie où les personnes âgées en perte d'autonomie, tant sur le plan physique que psychique, peuvent bénéficier de soins médicaux.



Situé dans le quartier des Balmettes à Annecy, à proximité de la vieille ville, l'Ehpad La Prairie a été réhabilitée et propose aujourd'hui à ses résidents des espaces communs et privés totalement rénovés. La proximité des écoles et des commerces contribue à constituer un environnement animé mais respectueux de la quiétude des résidents. La bibliothèque du quartier se situe dans le même bâtiment.



CONDITIONS D'ADMISSION

L'Ehpad La Prairie s'adresse aux personnes dépendantes de plus de 60 ans résidant sur les communes d'Annecy (commune déléguée), d'Annecy-le-Vieux (commune déléguée), d'Argonay, de Chavanod, de Cran-Gevrier (commune déléguée), d'Epagny Metz-Tessy, de Meythet (commune déléguée) de Montagny-Les-Lanches, de Poisy, de Pringy (commune déléguée) de Quintal et de Seynod (commune déléguée).

Le dossier d'inscription

est à compléter en ligne sur le site www.viatrajectoire.fr, « Espace particuliers ».
Informations
au 04 50 63 48 00
ou ciasadmissions@grandannecy.fr

VOTRE HÉBERGEMENT

L'établissement dispose de :

- 64 chambres simples de 30 m²
 - 4 chambres doubles de 60 m²
- soit au total 72 résidents accueillis en hébergement définitif.

LE +

Les petits animaux de compagnie peuvent être admis dans l'établissement, sous certaines

Chaque chambre dispose d'une salle de bain privative, d'une ligne téléphonique, d'une prise TV et dispose d'un équipement confortable et médicalisé, adapté à la dépendance avec des sonnettes. Si le résident le souhaite, il peut personnaliser sa chambre avec des petits meubles de son choix.

CONDITIONS FINANCIÈRES

Les tarifs sont proposés par le conseil d'administration du CIAS et validés par les organismes de tutelle (Conseil départemental et Agence régionale de santé). Le coût global d'hébergement varie chaque année. Se renseigner auprès de l'établissement.

L'établissement est habilité à l'aide sociale.

NOS PRESTATIONS

Les soins

Un personnel compétent et pluridisciplinaire assure quotidiennement les soins. Il se compose d'un médecin coordonnateur, d'une neuropsychologue, d'une équipe d'infirmières de jour et d'aides-soignantes de jour comme de nuit. Le résident est donc accompagné et aidé dans tous les actes essentiels de la vie quotidienne (lever, toilette, habillage, déshabillage, repas, déplacements dans la structure, distribution de médicaments, coucher).

À NOTER

- Les situations de rapprochement familial et conjugal sont prises en considération.
- L'entretien des chambres est à la charge de l'Ehpad.
- Les heures de visites sont laissées à la discrétion des familles et amis. Les visiteurs doivent néanmoins s'attacher à respecter l'intimité et le rythme de vie des résidents.
- Les sorties des résidents doivent être inscrites sur le registre de sortie situé à l'accueil de l'établissement et signalées aux membres du personnel.

À NOTER

le résident conserve le libre choix de ses intervenants médicaux (médecin traitant, kinésithérapeute, pédicure, etc.)